

Compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2017 Conseil local FCPE le Perray en Yvelines
---

Présents : Tassa OUMELLIL  
Jean-Christophe FRIEDERICI  
Idvig DAL  
Catherine LILBERT  
Amadou GUINDO  
Marc CASANES

Excusés : Séverine LAMBERT

Début de la séance : 19h30

1. Bilan de l'exercice 2016-2017 :

- bilan de l'activité

Participation aux conseils d'école et aux autres réunions proposées par la commune à l'exception de la commission cantine dont les horaires sont incompatibles avec les obligations professionnelles des adhérents.

Organisation de réunions publiques, y compris une « soirée galette », afin d'échanger avec les parents au-delà des adhérents.

Tenue d'un blog et relais des compte-rendus de réunion (blog et envoi mail dans la limite des listes à disposition).

Nous avons essayé de faire entendre une autre voix à l'occasion de la décision précipitée de la Mairie de revenir à la semaine de quatre jours. Malheureusement, nous n'avons pas été entendus.

- bilan financier

Le détail de l'exercice sera précisé prochainement mais très peu de dépenses ont été faites et les recettes se sont limitées à la part local des cotisations. Le solde du compte de l'association est autour de 300€.

Le quitus est voté à l'unanimité.

2. Election du nouveau bureau

Reconduction suite à un vote à l'unanimité du bureau précédent, à savoir :

Présidente : Mme Tassa OUMELLIL

Trésorier : M. Idvig DAL

Secrétaire : M. JC FRIEDERICI

3. Présentation des projets

Voir la proposition de profession de foi, ci-jointe.

#### 4. Etablissement des listes de candidats par école

Les Platanes : Séverine LAMBERT, Marc CASANES

Le Pont Marquant : Tassa OUMELLIL, Catherine LILBERT

La Barantonnerie : JC FRIEDERICI, Idvig DAL, Amadou GUINDO

L'association peut présenter une liste avec minimum deux noms par école, nous aurons donc une liste dans chaque école cette année encore. Toutefois, nous avons besoin de plus de candidats pour pouvoir assurer un bon niveau de présence à chaque conseil d'école.

Une affiche (proposition ci-jointe) sera mise samedi 16/09 dans les tableaux d'affichage de chaque école, afin de faire appel à d'autres parents qui souhaiteraient rejoindre nos listes.

Ces listes sont à compléter avec des parents qui souhaitent s'investir. Le temps nécessaire représente une participation aux conseils d'école une fois par trimestre et la préparation de ces conseils d'école avec l'envoi de questions en amont.

Rappel de la composition du conseil d'école : équipe enseignante, représentants de parents d'élèves, représentant ALSH, inspection académique, délégué département de l'éducation nationale, élue en charge des affaires scolaires, représentants TAP, équipe du RASED

#### 5. Participation à la mise sous pli et tenue du bureau de vote par école

Le dépôt des listes de candidats auprès des directrices d'écoles se clôture le lundi 2 octobre (les listes sont imprimées par la mairie, les professions de foi sont imprimées par les associations).

Les dates de la mise sous pli de chaque école seront confirmées prochainement par les directrices.

La tenue du bureau de vote de chaque école dure 4 heures avec la présence constante d'un représentant de chaque association le vendredi 13 octobre, sans doute dans l'après-midi, puis un temps est nécessaire pour le dépouillement.

Merci à tous les adhérents de se rendre disponibles dans la mesure du possible.

Levée de séance : 21H30